MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

07-11-2020-049

Envoyé en préfecture le 13/11/2020 Reçu en préfecture le 13/11/2020

Affiché le

510~

ID: 064-216401604-20201107-07_11_2020_049-DE

OBJET / GAIA

Motion de soutien en faveur des commerces de proximité et de centre-bourg de Cambo-les-Bains

DATE DE CONVOCATION : DEIALDIAREN DATA :

30 octobre 2020

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 27 hor zirenak:

Nombre de votants / 28 bozkatu dutenak :

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept novembre, à dix heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma l'Aiglon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak: M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak: M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez.

Procuration / Ahalordea: M. Jean-Jacques Lassus à Mme Yolande Huguenard.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u> : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Exposé

Les élus de la Commune de Cambo-les-Bains souhaitent attirer l'attention du Premier Ministre et du Gouvernement sur la situation des commerces de proximité dits « non essentiels ».

Si la dégradation de la situation sanitaire en France a conduit le Président de la République à décider d'un deuxième confinement pour ralentir la propagation du virus, cette décision difficile impactera durablement les entreprises, notamment les TPE et PME, et ce malgré les accompagnements financiers exceptionnels prévus par l'Etat.

Les commerces de proximité sont rompus à la concurrence des grandes et moyennes surfaces et à celle, plus sévère, des plateformes de commerce en ligne. Maintenir les commerces de proximité fermés et restreindre l'activité des commerces généralistes c'est inciter les consommateurs à se détourner du commerce traditionnel, c'est condamner à terme toute une chaine de valeur composée essentiellement de TPE, PME et PMI françaises.

Le Président de la République a maintes fois prévenu les Françaises et les Français qu'ils devraient « *vivre durablement avec le virus* », et c'est pourquoi il a exhorté les chefs d'entreprise à ne pas renoncer.

Parce que les commerçants ont entendu le Chef de l'Etat et qu'ils ne veulent pas renoncer,

Page 1 sur 2

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

07-11-2020-049

Envoyé en préfecture le 13/11/2020 Reçu en préfecture le 13/11/2020

Affiché le

ID: 064-216401604-20201107-07_11_2020_049-DE

Parce qu'il est établi que 80% des contaminations se font dans la sphère privée et que les commerces de proximité ne sont pas des lieux de forte concentration de population,

Parce que le système de « click and collect » qu'il faut sans aucun doute promouvoir, ne générera qu'un chiffre d'affaires marginal,

Parce qu'attendre le 12 novembre pour une éventuelle révision de votre position, c'est accepter de se priver, en cette période d'avant fêtes de fin d'année, d'une part vitale de chiffre d'affaires pour de nombreux commerces de proximité spécialisés,

Parce que les commerces de proximité sont la vitalité des centres-villes et centresbourgs et qu'ils contribuent à la cohésion sociale,

Parce que la fermeture des commerces de proximité risque de les conduire à la faillite, malgré les aides annoncées,

Parce que d'autres pays européens, comme l'Allemagne, ont décidé de laisser ouverts leurs commerces de proximité,

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte la motion suivante :

Parce que les commerces de proximité et de centre-bourg, tout particulièrement ceux de Cambo-les-Bains, ont mis scrupuleusement en œuvre les protocoles sanitaires, fait respecter les règles de distanciation et qu'ils sont prêts à renforcer si besoin les mesures de sécurité sanitaire pour protéger leurs clients et leurs collaborateurs,

Les élus de la Commune de Cambo-les-Bains sollicitent le Premier Ministre et son gouvernement pour une réouverture dans les meilleurs délais et dans des conditions à préciser, de l'ensemble des commerces de proximité de leur ville.

rees-Atlant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme

Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains Kanboko Auzapeza